

Information à communiquer aux parents en début de saison

(Soit lors d'une pratique avant la saison officielle ou encore
avant la première partie de la saison)

- Les souliers à crampons, les protège-tibias, le bas, le short et le chandail officiel du club sont **obligatoires** pour toutes les parties, si non le joueur se voit refuser de jouer. Pour les entraînements, il est toutefois interdit d'utiliser la tenue officiel du club, mais plutôt de porter d'autre bas, short et chandail confortables.
- Si un joueur prévoit être absent à un événement, il est impératif d'en aviser l'équipe entraîneur de façon à réserver les remplaçants au besoin.
- Un minimum de 2 événements par semaine est obligatoire au sein des équipes locales de façon à ce que chaque joueur du CSLC bénéficie du même traitement.
- Chaque joueur du CSLC bénéficie d'un temps de jeu de façon équitable au cours des parties.
- Le soccer se pratique et se joue beau temps comme mauvais temps. Tous doivent donc se présenter aux parties malgré la température puisque la décision d'annuler la partie relève de l'arbitre et non de l'entraîneur. Si l'équipe est absente ou incomplète, elle perd alors par forfait automatiquement.
- Les joueurs doivent pratiquer ce sport pour leur plaisir, et non pour celui de leur parent, alors les entraîneurs s'attendent à un comportement adéquat dans cette situation.
- Les positions des joueurs sur le terrain relèvent de l'équipe d'entraîneurs exclusivement, les expériences ou intérêts pertinents sont toutefois considérés.
- Il est impératif de ne jamais mettre en doute le jugement ou l'honnêteté des officiels en public. Tous comportements, langage ou intimidation inopportuns d'un parent de joueur envers les officiels sont passible de suspension de parties pour le joueur du parent concerné.
- Distribuer l'horaire des parties et la fiche d'urgence de joueur.

